

100. Il semblerait que le Canada a dépensé plus qu'il ne semble raisonnable à cet égard, mais j'aimerais signaler au député de Sherbrooke et à bien d'autres députés la grande contribution que le Canada a faite aux forces de paix des Nations Unies dans le monde entier. Je crois savoir que même si cet argent est compris dans le budget de la défense, une bonne partie sert au maintien de la paix. Notre gouvernement a également mentionné une augmentation de l'aide extérieure, et il en a énuméré certains points précis dans le discours du trône.

Je pense que sans cette aide toutes les autres offensives de paix ne signifient rien et ne produisent aucun fruit. Les deux tiers de la population du monde est mal nourrie, mal habillée, mal logée et en grande partie illettrée. Si ces gens n'obtiennent pas d'aide bientôt, leur désespoir ne se confinera pas à l'Asie, à l'Afrique ou à l'Amérique du Sud, mais débordera par sa violence jusqu'en Europe et en Amérique du Nord. La faim inapaisée ne tiendra pas compte des frontières internationales superficielles.

Monsieur le président, il y a quelques semaines, j'ai eu le privilège, avec d'autres députés de la Chambre, de visiter l'emplacement de l'Expo '67, et j'ai été très impressionné par la grandeur et l'imagination de ce vaste projet. Ceux qui y collaborent méritent des félicitations. Soixante-dix pays déjà ont manifesté le désir d'y participer et je pense que cette exposition offre une excellente occasion au Canada d'apprendre à connaître le monde entier et à se faire connaître lui-même. Je pense que grâce à cette exposition le Canada pourra faire une vive impression sur tout l'univers.

Toutefois, je crois que cette exposition pourrait faire beaucoup plus que de favoriser la vente de marchandises et les échanges culturels. Ce pourrait être une belle occasion pour une percée importante en faveur d'une paix durable et de l'ordre dans le monde. Il est assez significatif que le thème de l'Expo soit « Terre des hommes ». Il serait très approprié d'établir à l'Expo un programme visant à faire diminuer les tensions internationales et à en favoriser le règlement pacifique. On pourrait peut-être y tenir une conférence semblable à la conférence *Pacem in terris* qui s'est déroulée aux États-Unis, où des jeunes gens du monde entier pourraient y prendre part aux sessions de leurs propres Nations Unies, car ils seront les citoyens du monde de demain. Bien plus, monsieur l'Orateur, des programmes scientifiques, économiques et commerciaux pourraient insister sur le besoin de collaboration entre nos pays et les nations en voie de développement, et puis sur le

besoin de leur venir en aide. Ils pourraient ainsi attirer l'attention du public sur l'ensemble de cette question d'une manière sensationnelle.

J'aimerais aussi parler de la Compagnie des jeunes Canadiens qui, à mon avis, peut faire un apport considérable à la paix, ici même et à l'étranger. Certains étudiants et des groupes d'étudiants au Canada se sont opposés à la création de cette Compagnie, estimant que c'est une intrusion dans un domaine déjà occupé par SUCO, le Service universitaire canadien outre-mer. J'espère que la mesure législative établissant la Compagnie des jeunes Canadiens prévoira la collaboration avec SUCO, avec le service universitaire mondial et d'autres groupes connexes. Je suis content de voir que le nouveau président de la Compagnie des jeunes Canadiens est un ancien membre de SUCO. Cela indique que le gouvernement progresse dans la bonne direction.

• (5.20 p.m.)

Il me vient à l'esprit qu'il y a peut-être un grand nombre de personnes qui ne sont plus jeunes, mais qui aimeraient travailler au Canada et à l'étranger pour aider les déshérités du monde. Il y aurait des retraités, des veuves, des chômeurs et d'autres personnes, encore dans la force de l'âge, qui voudraient consacrer un an ou deux de leur vie à cette grande œuvre. Le gouvernement pourra peut-être trouver moyen, par une mesure semblable à celle qui vise à établir la Compagnie de jeunes Canadiens, de donner à ces personnes la chance de contribuer à la solution des problèmes du monde libre. Même si la Chambre adopte plusieurs mesures progressistes, monsieur le président, si nous ne pouvons collaborer avec les autres pays du monde à maintenir la paix, alors tout le reste est dénué de sens.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, soyez assuré que ce n'est pas un expert sur les questions internationales qui prend la parole, car lorsque j'ai été député, de 1958 à 1962, je m'étais hasardé à prononcer un discours sur un problème d'envergure mondiale, c'est peut-être le discours qui a cristallisé, à l'époque, ma situation permanente comme «back-bencher».

Toutefois, il est fort agréable, aujourd'hui, d'apporter quelques observations au débat sur les crédits du ministère des Affaires extérieures, parce que le titulaire de ce ministère est un homme si charmant, affable et sympathique. Je le félicite de la manière digne avec laquelle il représente notre pays, en toutes circonstances. Il le fait avec une dignité marquée au point d'une sereine diplomatie.